



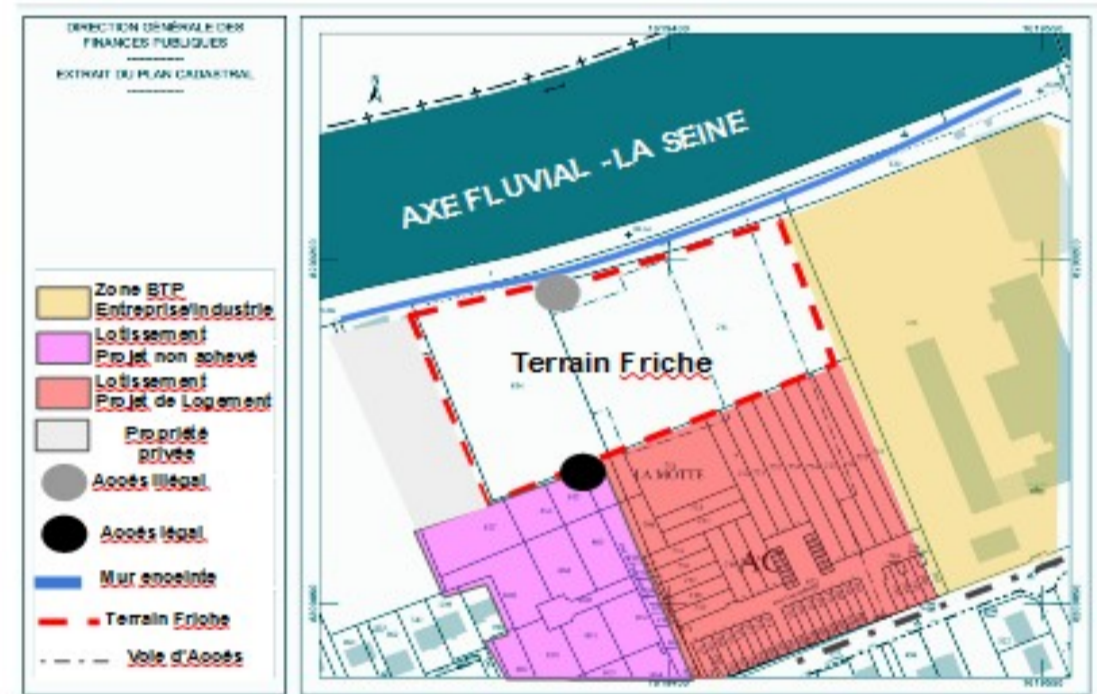
## L'IMPRIMERIE

La friche de l'imprimerie se trouve au nord-ouest de la commune des Mureaux, enserrée entre la Seine, une zone artisanale et une zone pavillonnaire.  
 Cette imprimerie nommée Fava Print a connu un déclin dès les années 2000, est a fermé totalement peu de temps après. Le bâtiment de l'imprimerie a été démoli en 2015, le terrain devient par la suite vacant.

### LOCALISATION - ANALYSE CONTEXTUELLE - CHRONOLOGIE



#### 76 rue de la Haye, 78130 Les Mureaux



Sur la partie non bâtie du terrain, a été construit un ensemble de maisons individuelles (projet inachevé à en juger par les voies non-bitumées).

L'intégration de la partie nord de ce terrain au sein du PPRI a conduit à un changement de programme par rapport au projet de base, et prévoit l'aménagement d'un jardin public qui offrirait aux riverains un accès direct à la promenade sur la Seine.

On notera à quelques endroits des traces d'artificialisation notamment de voies, identifiables par la présence de déchets de bitume et autres matériaux de type béton ou maçonneries.

### Frise chronologique de la friche



Démolition du bâtiment de l'imprimerie  
**2015**



Arrêt des travaux et suspension du projet de parc sur la partie inondable du terrain.  
**2019**

**2003** Imprimerie



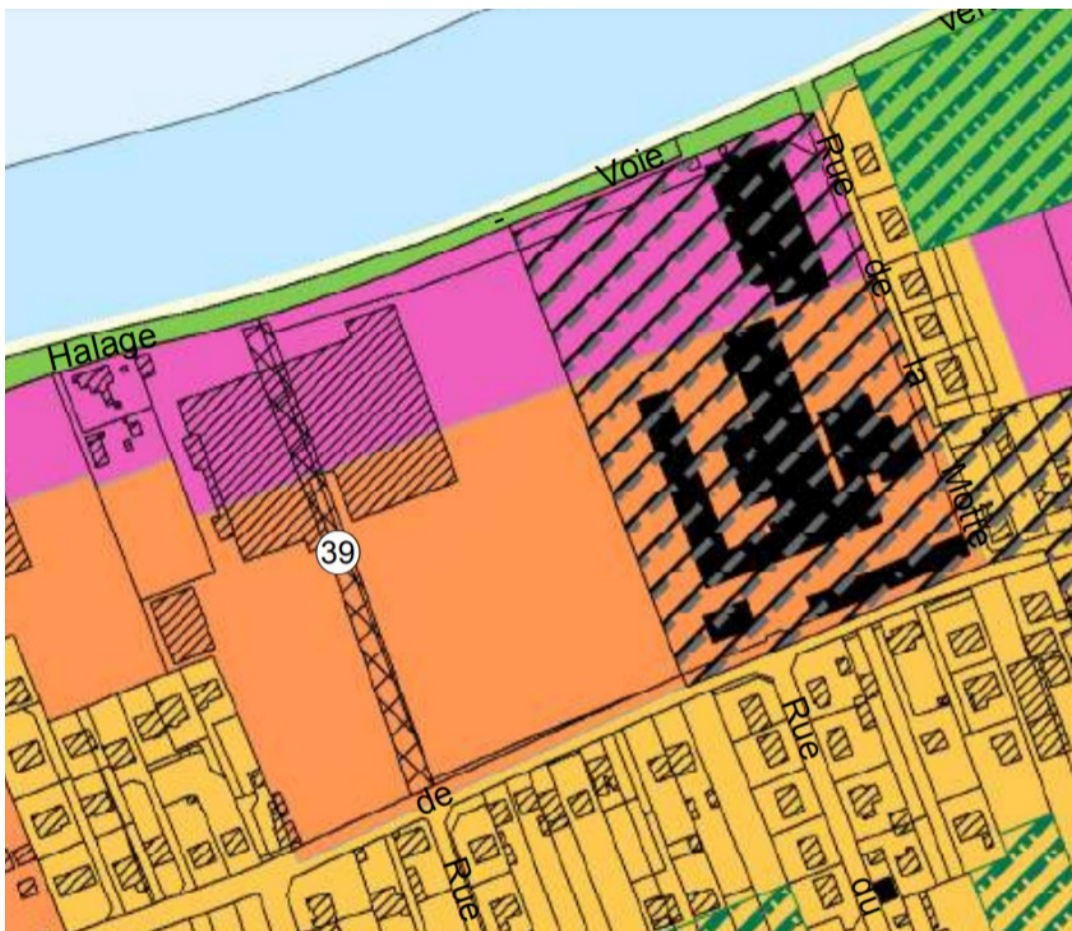
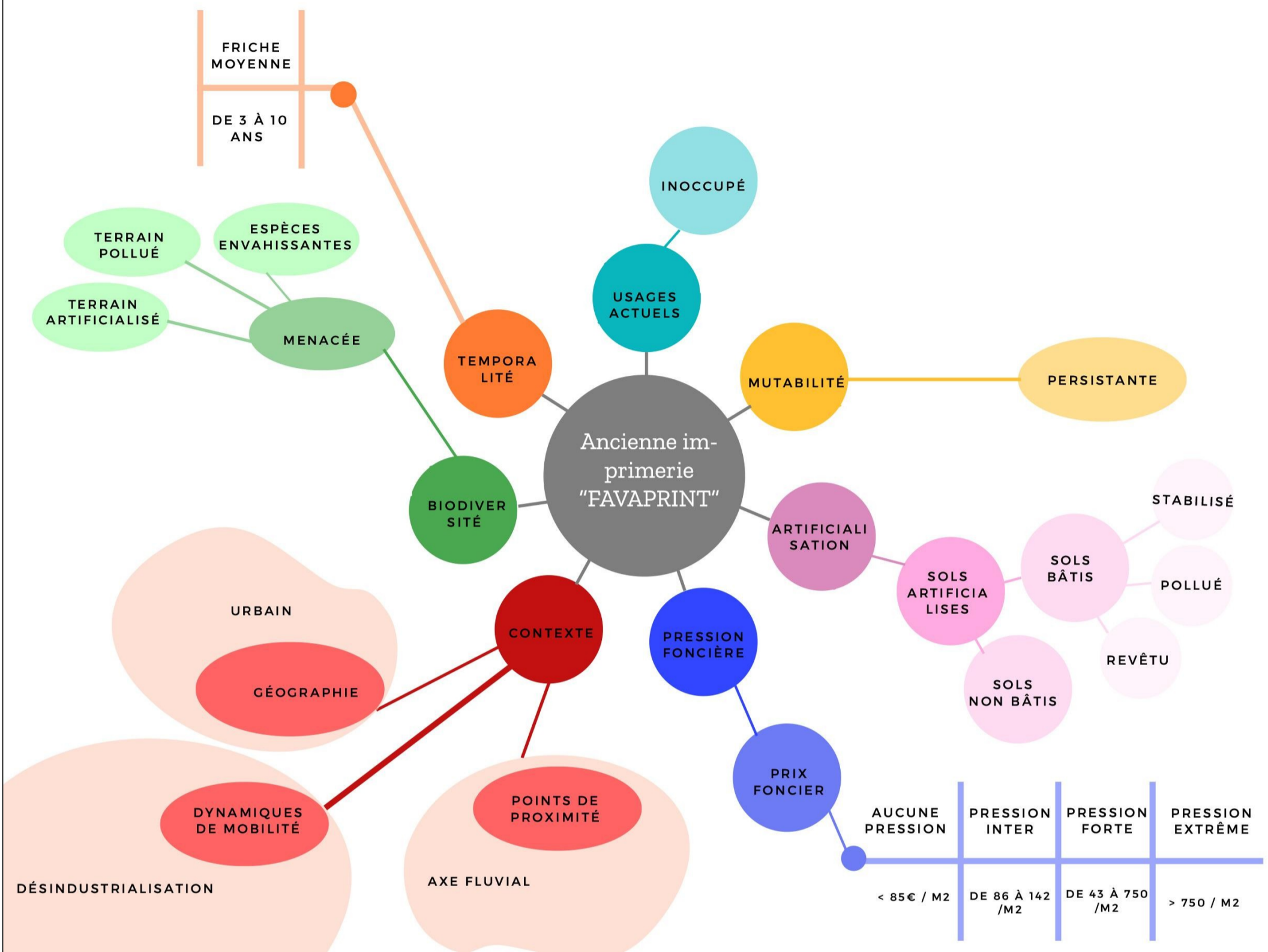
**2016**  
Début de lotissement du terrain voisin en 9 parcelles pour construction de logements



**2020**

# L'IMPRIMERIE

## MINDMAP



- Zone UB : Quartier à dominante habitat
- Zone UV : zone urbaine paysagère

### La friche définie par le PLU

La friche est divisée selon le PLU en deux zones, la zone qui est classée au PPRI est définie comme zone paysagère urbaine UV, la seconde est définie comme zone de quartier à dominante d'habitation.

### Zone UV : Zone urbaine paysagère.

C'est une zone d'intérêt patrimonial, censée recevoir des équipements ou infrastructures, comme des parcs, des espaces verts, et des équipements de bords de Seine.

Comme la friche est incluse dans le PPRI, les décisions relatives à son aménagement sont subordonnées à des servitudes.

### Zone UB : Quartier à dominante d'habitation

Cette zone est réservée aux typologies de bâti dédiées aux activités de logement de différents gabarits.

